

FRANÇAIS

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit:

Nom du Produit: Clostridium Perfringens Agar Base

Code du produit: 610207-620207

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Utilisations professionnelles, Services de santé, Recherche scientifique et développement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Liofilchem® S.r.l

Adresse: Via Scozia, zona industriale, 64026 - Roseto degli Abruzzi (TE) - Italia

Numéro de téléphone: + 39 085-8930745

Numéro de fax: + 39 085-8930330

Adresse e-mail: liofilchem@lioilchem.net

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+39 02-66101029 (Centro Antiveleni Niguarda Cà Granda - Milano).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

Eye Irrit. 2, Irritation des yeux (Catégorie 2); H319

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

Pictogramme



Mention

Attention

d'avertissement

Mention de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations additionnelles sur les dangers Néant

2.3 Autres dangers - Néant

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n° CAS	n° CE	n°Indice	n° de inscription REACH	Concentration	Classification Règlement (CE) n° 1272/2008
Métabisulfite de sodium					
7681-57-4	231-673-0	016-063-00-2	-	2.4 %	Acute Tox. 4; Eye Dam. 1; H302, H318, EUH031
Citrate d'ammonium ferrique					
1185-57-5	214-686-6	-	-	2.4 %	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; H315, H319, H335

Indications complémentaires

Pour le texte complet des codes-H mentionnées dans cette section, voir l'article 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: consultez un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation: En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais.. Si ne respire pas, donner la respiration artificielle. Consultez un médecin.

Après contact avec la peau: laver à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin..

Après ingestion: Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau.

4.2 Les principaux symptômes et effets, aigus et retardés

pas de données disponibles

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et un traitement spécial

pas de données disponibles

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Utiliser l'eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou le mélange

Oxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Porter en cas d'incendie, si nécessaire, de protection respiratoire à adduction d'air indépendante.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements protecteurs adéquates. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute fuite ou déversement, si cela peut se faire sans danger. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts.L'environnement d'enfouissement doit être évitée.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et pelleter. Mettre dans le conteneur approprié pour l'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail, se laver les mains après utilisation; et enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les zones de restauration est consommée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez dans un endroit frais, loin de la lumière directe et à la température indiquée sur l'étiquette. Température de stockage recommandée, voir l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mis à part les usages décrits dans la section 1.2 pas d'autres utilisations spécifiques sont couverts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller

Ne contient pas de substances avec une valeur limite d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de la pratique de la sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail

Équipement de protection individuel

Protection des yeux: Le port de lunettes de sécurité est conseillé

Protection de la peau: Manipuler avec des gants

Protection du corps: Utiliser des vêtements de protection en accord avec les pratiques de laboratoire.

Protection respiratoire: Le port d'un masque anti-poussière est conseillé.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pour plus d'informations sur les précautions environnementales, voir chapitre 6.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme Poudre

Couleur Beige

Odeur

Pas de données disponibles

Seuil de l'odeur

Pas de données disponibles

pH

7.6 ± 0.2 à 42 g/l à 25 °C

Point de fusion/Point d'ébullition

Pas de données disponibles

Point d'ébullition initial et domaine d'ébullition.

Pas de données disponibles

Point d'inflammation

Pas de données disponibles

Taux d'évaporation

Pas de données disponibles

Inflammabilité (solide, gas)

Non applicable

Limites supérieure / inférieure d'inflammabilité ou explosivité

Pas de données disponibles

Tension de vapeur

Pas de données disponibles

Densité de vapeur

Pas de données disponibles

Densité relative

Pas de données disponibles

Solubilité dans l'eau

soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Pas de données disponibles

Température d'allumage

Pas de données disponibles

Température de décomposition

Pas de données disponibles

Viscosité

Pas de données disponibles

Propriétés explosives

Pas de données disponibles

Propriétés comburantes

Pas de données disponibles

9.2 Informations supplémentaires sur la sécurité

pas de données disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

pas de données disponibles

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues si utilisé et stocké en conformité avec les dispositions.

10.4 Conditions à éviter

Exposition à la lumière du soleil

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition lorsqu'il est utilisé aux fins prévues.

11. . INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Les effets du métabisulfite de sodium sont les suivants: LD50 oral - rat - 1,540 mg/kg

Corrosion / irritation de la peau: pas de données disponibles

Lésions oculaires graves / irritation oculaire grave:

Les effets du métabisulfite de sodium sont les suivants: Yeux - lapin. Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation des voies respiratoires et la peau: pas de données disponibles

Mutagénicité des cellules germinales: pas de données disponibles

Cancérogénicité: Ce produit est ou contient un composant qui est inclassable quant à sa cancérogénicité base selon le IARC, l'ACGIH, NTP ou EPA. (Métabisulfite de sodium)

IARC: 3 - Groupe 3: non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme (metabisolfito de sodium)

Toxicité pour la reproduction: pas de données disponibles

Toxicité pour les organes cibles - exposition unique: pas de données disponibles

Toxicité pour les organes cibles - exposition répétée: pas de données disponibles

Mise en péril par une aspiration: pas de données disponibles

Plus d'information: RTECS: pas de données disponibles

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas des substances évalué PBT ou vPvB évalué

12.6 Autres effets indésirables

Pas de décomposition lorsqu'il est utilisé aux fins prévues.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Ne pas être éliminés avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans les égouts.

Le produit doit être spécialement traitée en conformité avec les règlements. Donner les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des surplus et autorisé.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 No ONU ADR/RID

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: Pas de marchandises dangereuses

IMDG: Pas de marchandises dangereuses

IATA: Pas de marchandises dangereuses

14.3 Classes de danger pour le transport

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: no

IMDG: no

IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas de données disponibles

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

pas de données disponibles

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (REACH) et le règlement (UE) n ° 453/2010 de la Commission modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit est classé, codés et étiquetés conformément à la réglementation de l'UE sur les substances dangereuses.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte de H code(s) mentionnée à l'article 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë (catégorie 4)

Skin Irrit. 2 Irritation de la peau (Catégorie 2)

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves (Catégorie 1)

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour organes cibles - exposition unique (catégorie 3)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH031 Le contact avec des acides libère des gaz toxique.

Acronymes et abréviations

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

CLP: Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges; Le règlement (CE) n ° 1272/2008

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

CL50: Lethal concentration, 50 percent

DL50: Lethal dose, 50 percent

PBT: substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques, le règlement (CE) n ° 1907/2006

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

vPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables

Conseils de formation

Le produit doit être utilisé par du personnel qualifié. Il est recommandé d'offrir une formation de base en matière de sécurité et santé au travail pour assurer une manipulation correcte du produit

Plus d'information

Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles à la date indiquée.

L'utilisateur doit s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations en relation avec l'utilisation spécifique.

Liofilchem® ne sera pas responsable de des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné. Pour les termes et conditions de vente supplémentaires, s'il vous plaît consulter le site Web

www.liofilchem.net.

Date précédent: 03.12.2013

Date de révision: 01.06.2015

Numéro de révision: rev. 3